

ABONNEMENTS

Suisse Fr. 14.-
 Av. Bulletin off. . Fr. 21.50
 Etranger Fr. 22.-
 Av. Bulletin off. . Fr. 29.-
 Chèques post. Il c 58
 Joindre 20 ct.
 pour changement d'adresse

Rédaction et Administration :
 Martigny, tél. (026) 610 31

Le Confédéré

Organe du
PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

PUBLICITÉ

ANNONCES: 13 ct. le mm.
 ou son espace
 RÉCLAMES: 30 ct.
 Avis mortuaires: 30 ct.
 Régie des annonces:
 Publicitas Sion et succursales

Les événements de Saxon

M. Gollut, commandant de la Gendarmerie valaisanne, nous prie d'insérer :

Nous ne pouvons pas laisser répandre plus longtemps l'idée absolument fautive (calomnie) que « la police cantonale valaisanne, avec son commandant, qui se trouvait en force à Saxon, dès le début de la manifestation oratoire, est restée passive, sans réaction et n'a donné aucun ordre ».

La vérité, c'est que pendant tout l'après-midi du 7 août il n'y a à Saxon que les DEUX gendarmes de ce poste, occupés d'ailleurs à régler la circulation dense sur la route cantonale, à l'intérieur du village, et UN inspecteur de la sûreté, au titre d'observateur sur le lieu du rassemblement.

Voyez cette force !

Vers 18 h. 20, donc alors que tout le mal est déjà fait (2 aiguillages, 48 traverses, 2 wagons et des cageots brûlés, des rails tordus par l'action du feu, les voies C.F.F. occupées par 2000 à 3000 personnes de tout âge, participants et curieux), arrive à Saxon le commandant avec un groupe de 8 gendarmes.

Que faire ! L'excitation est grande, des têtes sont fort échauffées par l'alcool et la mauvaise humeur, aucun pompier n'a répondu, nous dit-on, à l'appel répété du signal d'alarme, on déclare la gare bloquée pour plusieurs jours, soit jusqu'à la venue à Saxon de M. le conseiller fédéral Rubattel, aucun chef de l'organisation n'est visible à ces heures-là dans cette foule, à l'exception de M^e G. Perraudin dont l'attitude est compréhensive et courageuse. Dans cette atmosphère tendue à l'excès, vouloir faire évacuer la gare, c'est admettre la bagarre certaine et bien des spectateurs tremblent à cette pensée... Une telle opération provoquerait de nombreuses victimes sans nécessité ni aucun avantage pratique pour les C.F.F. puisque les installations sont inutilisables pour le reste de la journée.

C'est dans ces circonstances qu'il fut décidé de porter discrètement, pendant la nuit, l'effectif du détachement de police à 50 hommes au moins avec mission :

- a) de libérer les installations ferroviaires, par la force au besoin, escomptant que les femmes, les enfants et les curieux seraient rentrés chez eux entre temps ;
- b) de protéger les équipes d'ouvriers préposés à la mise en état provisoire des installations détériorées ;
- c) de permettre le rétablissement intégral du trafic sur la ligne du Simplon et du travail normal dans la gare dès le 8 au matin.

Cette mission fut entièrement remplie et tout se déroula calmement et mieux que nous l'avions prévu. Dès 3 h. 15 les ouvriers travaillent si bien qu'à partir de 5 h. 20 les trains peuvent circuler au ralenti dans les deux ans. De plus, la route cantonale et les chemins sont ouverts à la circulation automobile ; la gare, sa halle aux marchandises et un énorme monceau de cageots vides tout près de cette dernière sont intacts.

Lorsque la justice aura dit son dernier mot dans ce procès, nous pourrions, si elles le désirent, donner d'autres précisions sur l'action de police aux personnes qui aujourd'hui tentent de renverser les rôles et les responsabilités.

GOLLUT, commandant.

Un élève qui ne manque pas de... fongicide

Un professeur lui adressa les questions suivantes :

- Comment appelle-t-on celui qui tue un roi ?
- C'est un régicide.
- Celui qui tue son père ?
- C'est un parricide.
- Et celui qui tue son frère ?
- C'est un fratricide.
- Très bien, lui dit le professeur. Et celui qui tue son beau-frère ?
- C'est un insecticide.
- Et pourquoi ?
- Parce qu'il a tué l'époux de sa sœur.

EN PASSANT..

A propos d'un suicide d'un enfant

„Le centre des problèmes“

L'article que j'ai consacré, dernièrement, au suicide d'un enfant à Schwarzenburg a fait un certain bruit, si j'en crois diverses lettres de correspondants.

Deux réactions me semblent plus particulièrement suggestives.

La première émane d'un collaborateur du « Nouvelliste » :

« Le fait relaté vous a conduit, écrit-il, à évoquer vos propres souvenirs sur certaines méthodes de formation religieuse et vous me demandez ce que j'ai à y répondre.

Rien, car cela concerne vos éducateurs et vous-même. Si cette éducation a échoué, je ne saurais en être juge.

Il faut tout de même laisser quelque chose aux bons soins du Père Eternel, du moment que vous dites : « Je crois en un Dieu intelligent »...

Voilà une flatterie qui vous coûterait cher si Dieu ne vous prenait pas au sérieux et s'il n'était pas très miséricordieux. »

C'est donc le ton de la raillerie. A une confiance sincère on répond par un mot d'esprit.

Personnellement cela ne me gêne en aucune façon, mais cette réponse-là, des enfants désespérés l'ont reçue et voilà ce qui me trouble.

Il n'y a pas de discussion possible avec des gens encroûtés de préjugés.

Un médecin, d'autre part, qui signe bravement sa lettre, mais dont je ne me sens pas autorisé à révéler le nom, m'adresse un mot personnel.

Voici le passage essentiel de son témoignage :

« En mettant l'accent sur une tendance de certains prêtres et éducateurs à la culpabilisation des émois instinctuels physiologiques de l'enfant et de l'adolescent, vous avez touché au centre des problèmes qui, jour après jour, se posent à nos examens et à notre activité thérapeutique.

Vous avez raison de déduire, par ailleurs, que dans la mesure où l'enfant est déjà engagé dans un conflit sa tendance à la mésinterprétation de certains mots ou de certaines expressions, utilisées sous le couvert de la morale ou de la religion, peut le mettre dans un état de tension anxieuse, le poussant aux actes les plus désespérés.

Il est certain, comme vous le dites aussi, que le cas de ces enfants, arrivés au stade où leurs conflits les mènent à la dépression et à la névrose, relève avant tout du psychothérapeute. »

Et pas de Satan ! avais-je ajouté.

Le confrère du « Nouvelliste » se trouve en parfait désaccord avec un médecin, appelé par ses fonctions à s'occuper des enfants.

Je l'ai dit et je le répète une fois de plus, dans ce débat, je mets l'Église hors de cause.

On ne saurait la rendre responsable, en effet, de toutes les imbécillités qu'on commet en son nom et dont la liste est impressionnante.

Je n'aurais pas évoqué mes propres souvenirs sur certains éducateurs à l'esprit obtus qui ont empoisonné mon enfance et mon adolescence à la fois, si leurs pareils ne continuaient — en toute bonne foi — à multiplier les erreurs.

Je pourrais relater des faits à la chaîne et démontrer le fiasco fatal d'une telle action.

Peut-être avez-vous entendu parler de ce prédicateur qui ayant choisi de parler de l'enfer devant des adolescents fit l'obscurité dans l'église, éclaira sa chaire à la bougie et, l'ambiance étant créée, évoqua les tourments éternels de manière à terroriser son jeune auditoire.

Je n'ai jamais aimé le grand guignol à la scène, non que je sois impressionnable, mais simplement que je trouve inepte et inconvenant cet appel aux bas instincts de la peur.

Dois-je avouer qu'il me paraît plus indécent encore et plus déplacé dans un lieu de culte ?

Un sermon de ce goût n'en a pas moins, comme une pièce du grand guignol, une fâcheuse influence sur des gosses émotifs et peut, je pense, aggraver certains troubles.

C'est un cas extrême qui relève du pur cabotinage, soit ! mais combien d'autres cas, moins spectaculaires, sont tout aussi navrants ?

C'est très facile, après coup, d'insinuer que si une « éducation a échoué » on n'en est pas juge, au lieu d'admettre objectivement qu'il serait grand temps d'en concevoir une autre fondée sur la compréhension, l'espérance et la commisération et non pas sur la crainte ou sur la menace.

Il y a près de trente-cinq ans, j'avais écrit dans « l'Acheteur » que dirigeait alors M. Eugène Monod, de Sierre, un article intitulé « l'École des parents » et dont je me souviens tant il m'avait valu d'embêtements.

Je suggérais qu'on envoie à des cours les pères et mères de famille afin qu'ils s'instruisent aux problèmes de l'enfance.

On cria fort à l'insolence. Aujourd'hui cet enseignement nécessaire est donné à Lausanne et ailleurs et on lui a trouvé un nom :

L'école des parents. Je n'ai rien inventé, car l'idée avait probablement été réalisée à l'étranger, à l'époque, et je n'en savais rien, mais je propose à présent, si ce n'est déjà fait, qu'on envoie à cette école également les instituteurs, les pasteurs et les prêtres.

Quelques-uns en auraient grand besoin. Peut-être le confrère du « Nouvelliste » serait-il bien inspiré de s'y inscrire aussi.

A. M.

Importante motion radicale concernant l'AVS

M. André Guinand, député radical genevois au Conseil national, a déposé sur le bureau de cette assemblée la motion suivante :

ASSURANCE-VIEILLESSE ET SURVIVANTS

Augmentation du maximum de revenu pris en considération

Le Conseil fédéral est invité à proposer, dans le cadre de la quatrième révision de la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants, d'élever le maximum du revenu pris en considération pour les rentes de 12.500 à 15.000 francs, de façon à faire droit à une revendication justifiée des classes moyennes.

La répartition de Faraday

Parmi les grands pionniers auxquels nous sommes redevables de notre industrie électrique, on peut ranger en bonne place l'Anglais Faraday, à qui Londres a consacré un musée que les électriciens ne visitent pas sans une pointe d'émotion. On y voit en effet les objets rudimentaires que le savant employait pour ses recherches et qu'à chaque instant il sortait de ses poches ; bobines de fil isolé, plaquettes de cuivre, petits électro-aimants, etc., humble matériel qui lui permit, à force de persévérance, de découvrir la grande loi de l'induction sur laquelle repose toute l'électrotechnique d'aujourd'hui.

A une dame qui lui demandait quel pouvait bien être le but des expériences saugrenues qui ne lui laissaient ni trêve ni repos, Faraday répondit : « Et un petit enfant, à quoi sert-il ? A vous de savoir le rendre utile ! »

Le circuit du vin et des fruits

Les journaux ont déjà relevé le sens et la portée d'intérêt général contenus dans cette nouvelle formule du « Circuit du vin et des fruits ».

Il ne doit point s'agir d'une formule creuse et encore moins d'une découverte faite uniquement en vue de servir les petits intérêts particuliers de tel ou tel établissement public.

Il doit s'agir en réalité d'une étroite communauté d'action entre communes rurales — ce sont, on s'en souvient, les communes de Martigny-Ville, Charrat, Saxon, Riddes, Leytron, Saillon et Fully — soucieuses non seulement de produire des fruits et du vin, mais de faire connaître ces produits aux nombreux touristes qui fréquentent notre pays, de leur offrir pour cela partout un accueil chaleureux, de leur démontrer en quelque sorte que la locution de « Californie de la Suisse » trouvée par les initiateurs du circuit pour qualifier cette région généreuse n'est pas exagérée.

On sait que pour mettre en valeur le Circuit il a été constitué un grand comité composé des représentants des communes intéressées et un comité exécutif ayant à sa tête M. Jean Cretfex, complété par MM. Pierre Cretfex et Jean Monod.

Ce comité exécutif avait pris l'initiative, il y a une semaine, de convoquer à une réunion les représentants des sociétés de développement de nos stations du district d'Entremont, de Martigny et de la vallée du Trient, lesquels se rencontrèrent avec les membres du grand comité.

M. Jean Cretfex s'appliqua à leur démontrer tout le profit que nos stations pouvaient tirer du Circuit en en faisant un but de promenade pour leurs hôtes qui trouveront certainement à découvrir le Valais agricole un intérêt aussi évident qu'à découvrir ses montagnes et ses lacs alpins.

Inversément, par la création d'un bureau de ren-

seignements que la Société « Mon Moulin » mettrait gratuitement à disposition dans son établissement de Charrat, un courant touristique pourrait être stimulé en faveur de ces mêmes stations. Il en résulterait un échange des plus profitables dont la cause de notre tourisme et celle de notre économie agricole n'auraient qu'à gagner.

Pour le moment, un prospectus a été édité.

Mais ce n'est qu'une première étape.

Pourquoi ne pas élargir ce prospectus ? Pourquoi ne pas créer autour de ces noms magiques, en dehors de nos frontières, de « Rhône », « Grand-Saint-Bernard », « Mont Blanc », un courant touristique puissant !

Ce sont les idées hardies de M. Cretfex exposées avec le dynamisme qui lui est propre et en homme compétent des questions touristiques, puisqu'il préside la Société de développement de Champex.

Il entend également associer à cette cause les Chemins de fer fédéraux, soucieux de développer le tourisme ainsi que les Compagnies du Martigny-Orsières et du Martigny-Châtellard qui ont les mêmes préoccupations.

Leurs délégués étaient d'ailleurs présents à cette réunion qui se termina par une visite du Circuit et par une discussion générale où l'idée parut plaire à tous, encore qu'il s'agit de mettre au point les moyens pratiques de la réaliser.

Ce sera la tâche du comité, ces prochains mois et même ces prochaines années, car de même que Paris ne s'est pas fait en un jour, une formule aussi nouvelle que celle du circuit ne s'impose pas sans autre.

Il y faudra la bonne volonté de tous ceux qui se soucient du développement du pays.

Ed. MORAND.

Grand Gala de Pâques à l'ETOILE

Grand Gala de Pâques avec, dès aujourd'hui, la toute nouvelle grande production française en cinépanoramique (version française): **MADEMOISELLE DE PARIS**, avec Jean-Pierre Aumont, Gisèle Pascal et Jacqueline François. Le film d'élégance et du charme de Paris... Un film éclatant de jeunesse, de fraîcheur et de dynamisme, qui vous fera vivre la plus belle des aventures. En couleurs. Le film qui vous montrera tout Paris sur grand écran. **Attention ! Jusqu'à dimanche 1er avril (14 h. 30 et 20 h. 30). Vendredi saint : Relâche.**

Dimanche 1er avril à 17 heures et lundi 2 : « LE ROI PIRATE ». Un passionnant film en technicolor avec John Derek et Barbara Rush. Une suite ininterrompue de folles chevauchées et de combats navals. Un puissant film d'aventures qui vous enthousiasmera. **Séance pour enfants : dimanche 1er avril à 17 h. Entrée : 1,50.**

Cinéma REX, Saxon

Du jeudi 29 au dimanche 1er avril (Vendredi saint : relâche) : Le Directeur du REX est lièvre de présenter pour les fêtes de Pâques le plus grand film de l'année : « **SUR LES QUAIS** ». Ce film exceptionnel a reçu à lui seul huit prix qu'on nomme « Oscar » et diverses autres récompenses internationales dont le **Prix de l'Office catholique international**. C'est un signe !

Merlo Brando et la grande révélation du cinéma américain Eva Marie Saint sont les vedettes de ce chef-d'œuvre qui est avant tout un film populaire. Le film qui vient de triompher à Martigny et que tout Saxon doit voir ! **Attention ! Plus de matinée le dimanche jusqu'à nouvel avis.**

Dimanche 1er avril, à 14 h. 30, séance spéciale pour enfants avec le tout grand film d'aventures : LE ROI PIRATE. Entrée : Fr. 1,.-

L'AIGLE SOLITAIRE en cinémascope au CORSO

Pour son traditionnel Gala de Pâques, le CORSO vous présente, immédiatement après Genève et avant Lausanne, un grand film d'aventures en cinémascope : « **L'AIGLE SOLITAIRE**. Interprété par Alan Ladd, l'une des plus populaires vedettes américaines, qui l'on voit pour la première fois en cinémascope, ce film palpitant vous conduira dans les magnifiques paysages des Montagnes Rocheuses à la poursuite de « **Capitaine Jack** », un bandit sans scrupule... Au côté d'Alan Ladd, Marisa Pavan, la jeune sœur de la célèbre Pier Angeli et Audrey Dalton donnent au film sa note sentimentale.

Au même programme : Une exclusivité en cinémascope : **LE CARNAVAL DE NICE et FRANCE-ITALIE DE FOOTBALL.** Vendredi-Saint : relâche. Location : 6 16 22.



Les restrictions d'électricité et les fêtes de Pâques

De Département fédéral des postes et des chemins de fer communiqué :

Le niveau des eaux étant toujours très bas et l'importation d'électricité en avril restant aléatoire, il n'est pas encore possible de renoncer aux restrictions d'électricité. Quelques allégements peuvent cependant être octroyés pendant les fêtes de Pâques. On pourra alors éclairer les vitrines sans limitation de durée du 28 mars au 3 avril, pour tenir compte des exigences du commerce de détail et du tourisme.

Le slalom de Médran s'est disputé ce matin à Verbier

Dernier acte d'une saison internationale chargée, le slalom géant de Médran se dispute aujourd'hui à Verbier. La neige est excellente et la piste en bon état. Le beau temps qui règne chez-ci à Verbier laisse augurer un soleil éclatant pour le moment où les concurrents s'élancent sur le parcours long de 1 km. 200.

Participation extraordinaire. Tous les cracks autrichiens, français, américains, canadiens, allemands et suisses, au total 120 coureurs qui ont effectué ce matin une première manche de slalom comprenant 36 portes piquetées par François Carron, avec départ au restaurant des Ruinettes et arrivée à l'entrée de la forêt.

Chez les dames, le meilleur temps est obtenu par Madeline Berthod avec 1'32". Chez les hommes, par Molterer (Autriche), 1'23". (Raymond Fellay et Hinterseer ont chuté.) La deuxième manche a lieu à 14 h. 15.

Trophée de la Bella-Tola sur Saint-Luc

Le Trophée s'est déroulé dimanche dernier. L'organisation du SC St-Luc fut en tous points parfaite. La piste était de la Bella-Tola pour arriver au Prilet, à 15 minutes de St-Luc. Elle comporte 1200 m. de dénivellation.

Nos gendarmes, très bien conseillés par l'appoint Denis Rossier, qui passa plusieurs années dans le Val d'Anniviers, remportèrent brillamment le challenge par équipes et le gendarme Emile Fellay a ramené fièrement le trophée à son commandant. Il a nettement abaissé le record de la piste.

René Rey, mal remis d'un récent accident, n'a pu prendre le départ.

Les résultats : Dames : 1. Mireille Fournier, Sierre, 15' 21" 2 ; 2. Adrée Zen-Ruffinen, Sierre, 15' 52" 1. Vétérans : 1. Melly Camille, Chippis, 6' 29" 4 ; 2. Wyssen Victor, Sierre, 7' 40" ; 3. Salamin Ignace, Grimentz, 10' 05" 4.

Seniors : 1. Fellay Emile, Brigue, 6' 17" 3 (meilleur temps de journée ; gagne le trophée) ; 2. Bovier Michel, Genève, 6' 41" 2 ; 3. Darbellay Laurent, Sion, 6' 55 ; 4. Salamin Michel, Ayer, 7' 60" 2 ; 5. Genoud Armand, Sion, 7' 09" ; 6. Fournier Louis, Saint-Maurice, 7' 12" ; 7. Antille René, St-Luc, 7' 35".

Juniors : 1. Zufferey Victor, Chippis, 7' 46" ; 2. Theytaz Roland, Vissoie, 8' 23" 3 ; 3. Frochoux François, Sierre, 9' 04".

Equipes : L'équipe des gendarmes valaisans remporte ce trophée de haute lutte en 27' 33" 3 (gendarmes Fournier Louis, Fellay Emile, Genoud Armand et Darbellay Laurent). Viennent ensuite : Sierre I en 36' 20" 1, puis St-Luc, Grimentz, Sierre II et Chippis. Le trophée des « Amis de St-Luc » est remporté par Bovier Michel, Genève, en 6' 41" 2, suivi de Althaus Hans, à Moiry.

Les matches de Pâques à Sion

Pour la première fois — sauf erreur — deux matches amicaux se disputeront le jour de Pâques à Sion.

En lever de rideau Sion II rencontrera Grasshoppers II, qui s'alignera dans la formation suivante : Aeberle ; Hemmi, Mosimann ; Jutzeler, Bickel, Um Meyer ; Rupf, Walther, Wang, Mosis-tris, Züst, Züst. Le responsable de cette équipe est Franz Jutzeler. Ce match, qui sera certainement déjà intéressant à suivre, servira de prélude à la partie principale opposant Sion au SC Pruessen de Francfort-sur-le-Main.

Cette équipe, sur la formation de laquelle nous aurons l'occasion de parler dans un prochain communiqué, nous vient précédée d'une belle réputation. La presse autrichienne, pays dans lequel elle a fait une tournée, est tout ce qu'il y a de plus élogieuse à son égard.

Le parti socialiste suisse contre l'initiative Chevallier

Le comité central du parti socialiste de Suisse s'est réuni samedi à Zurich, sous la présidence du conseiller national Bringolf.

La votation pour la fusion

L'assemblée primaire de Martigny-Ville aura à se prononcer samedi 7 et dimanche 8 avril prochain sur la fusion La Bâtiaz-Marlanc. Le Conseil communal, en séance du 22 mars, A L'UNANIMITE DE SES MEMBRES, a donné un préavis favorable. Nul doute que les citoyens, appelés à se prononcer, sanctionneront ce préavis par une très large majorité, si ce n'est l'unanimité que chacun serait heureux de pouvoir constater tant l'intérêt général de ce rattachement est évident.

Le syndicat agricole de Martigny

Samedi soir se tenait à l'Hôtel de Ville de Martigny l'assemblée de la société d'agriculture de cette commune.

Une fois l'ordre du jour statutaire liquidé, témoignant d'une marche ascendante de cette société, on passa aux opérations juridiques de fusion de la société d'agriculture de Martigny-Ville et du Syndicat des producteurs de Martigny et environs.

Le nouveau groupement s'intitulera « Le Syndicat agricole de Martigny ». Il entend étendre son activité aux communes de Martigny-Ville, Martigny-Bourg, La Bâtiaz et Martigny-Combe, comme c'était déjà le cas pour l'ancien syndicat des producteurs, désormais dissout.

Le Syndicat agricole s'occupe de l'achat et de la mise en location des instruments et d'outils aratoires, il organisera des cours, des conférences et entreprendra des actions communautaires telles que traitements collectifs, etc. Pour le surplus, il s'occupera de la défense générale des intérêts agricoles dans les communes intéressées.

Il continuera en quelque sorte l'activité de la société d'agriculture de Martigny-Ville en gardant les mêmes locaux principaux, en conservant le même gérant tout en élargissant son champ d'action à plusieurs communes et en reprenant à son compte les tâches du syndicat des producteurs de fruits et légumes.

Le comité se composera comme suit :

Martigny-Ville : MM. Edouard Morand, président ; Jean Bollin, vice-président ; Jean Drescher, Georges Magg, Marcel Déléze, Ulysse Tornay.

Martigny-Bourg : MM. Jules Vouilloz, Hector Pillet, Georges Jacquéroiz.

La Bâtiaz : M. René Duchoud.

Martigny-Combe : M. Henri Saudan.

Bonne chance à ce nouveau groupement !

Sortie d'étude de l'école secondaire

Vendredi dernier, après-midi, deux cars de la maison Métral nous ont conduits à Chippis où nous avons visité l'usine d'aluminium. Sous l'expert direction d'un ingénieur de la fabrique, nous avons découvert les laminoirs géants ainsi que les divers installations qui nous ont vivement intéressés.

L'esprit enrichi de connaissances nouvelles, nous sommes sortis des vastes ateliers de Chippis pour rentrer chez nous satisfaits de cette journée aussi instructive qu'intéressante.

Nous remercions sincèrement la direction de l'usine pour son amabilité et notre commission scolaire pour ses initiatives très méritoires.

Assemblée de la Société suisse des Commerçants

L'assemblée générale annuelle de notre section s'est tenue le samedi 24 courant, à l'Hôtel Suisse. Sous l'expert direction de notre actif et dévoué président, M. Gustave Arlettaz, furent les différents points de l'ordre du jour traités, liquidés assez rapidement et dans une ambiance des plus agréables.

M. Arlettaz nous fit un exposé sur les buts encore à atteindre par notre société et retraça, dans ses grandes lignes, l'activité de notre section durant l'exercice écoulé, l'activité qui, de l'avis du comité et des membres, n'est pas encore assez importante. En effet, dans notre région, trop peu d'employés de commerce s'intéressent à nos cours de langues, de comptabilité, etc., et éprouvent le besoin de faire partie de l'association qui défend leurs intérêts, même si ce n'est d'une façon directe. Et pourtant, chacun sait que l'union fait la force, et cette citation est toujours actuelle.

Nous avons également à repourvoir deux vacances au sein de notre comité. Contrairement aux usages habituels qui voulaient qu'une telle question soit débattue pendant une heure au moins, personne ne désirant jamais prendre une charge, ces deux vacances ont été repourvues rapidement, à la satisfaction générale. Notre comité est donc composé comme suit : MM. Gustave Arlettaz, président ; Hermann Merz, vice-président ; Antoine Sennhauser, cours ; Alfred Scherz, Gérald Vouilloz, caissier, Henri Meunier et Robert Buillet.

L'assemblée a décidé de ne pas faire de soirée annuelle, mais de la remplacer par une sortie surprise. Le comité a été chargé d'étudier cette question et renseignera en temps voulu.

La séance se termina très agréablement par une collation appréciée par les participants.

SSC, Martigny.

Martigny organisera le tir cantonal 1957

Jeudi dernier, la société de tir de Martigny tenait sa réunion annuelle au cours de laquelle plusieurs objets furent liquidés. Le « gros morceau » fut naturellement l'organisation du tir cantonal confié, en 1957, à notre ville. C'est au nouveau comité, présidé par M. J. A. Jonneret, qu'incombait le soin de mettre tout en œuvre pour la réussite de cette importante manifestation au sujet de laquelle la presse a largement l'occasion de revenir en temps voulu.

Autour de la fermeture de la « Saverma » La Fédération des coopératives Migros communique :

Comme nous l'avons déjà annoncé, la fabrique de pâtes alimentaires SAVERMA, à Martigny, a été obligée de cesser son exploitation le 8 mars par suite d'un manque de matières premières. Entre temps, le cartel des fabricants de pâtes alimentaires, sur l'insistance du Département fédéral de l'économie publique et de l'Administration fédérale des blés, a offert à la Saverma 10 wagons de semoule de blé dur pour combler ce manque de matières premières jusqu'au renouvellement du contingent. L'administration de la Saverma a décidé de refuser cette offre pour les raisons suivantes :

- 1. Sans une réglementation entièrement rénovée de la répartition des matières premières, la Saverma serait placée, en décembre déjà, devant la même situation qu'aujourd'hui et devrait cesser à nouveau son activité.
- 2. En acceptant un contingent supplémentaire unique, la Saverma continuerait à être sous l'influence du cartel des fabricants de pâtes alimentaires.
- 3. La fermeture de la fabrique doit être à la fois une protestation contre les abus des cartels dans l'économie du pays, contre les privilèges que sont les contingents héréditaires et négociables violant l'égalité des droits garantie par la Constitution fédérale, et contre la non-observation des droits du consommateur par le renchérissement d'un aliment bon marché et de première nécessité.

C'est pour ces raisons que la fabrique Saverma restera fermée jusqu'au moment où les syndicats des minoteries de blés durs et des fabricants de pâtes alimentaires, ainsi que l'Administration fédérale des blés et le Département fédéral de l'économie publique se décident à adopter une solution qui tienne également compte de l'intérêt des consommateurs, ou aussi longtemps que la répartition des contingents ne permettra pas une exploitation ininterrompue de la fabrique pendant la prochaine année de contingentement. La Saverma demande en somme un traitement loyal tel qu'il lui fut accordé en 1950, sur l'intervention de l'Administration fédérale des blés, dirigée par M. Laesser, et du Département fédéral de l'économie publique, dépendant alors de M. Rubattel, à savoir l'attribution d'une certaine augmentation de contingent en faveur des sociétés coopératives Migros.

La petite Allemande abandonnée a retrouvé sa grand-mère SA MÈRE ENTENDRA-T-ELLE SON APPEL ?

Yvonne-Marguerite, la petite fille abandonnée le 10 mars devant le couvent des Dominicains, faubourg Saint-Honoré, a retrouvé hier sa grand-mère. Cette dernière, M^{me} Margarete Nœtzl, domiciliée à Wiesbaden, avait entrepris des démarches dès qu'elle avait appris que sa fille Ursula avait disparu en abandonnant son enfant. Elle a obtenu d'un tribunal allemand la garde de sa petite-fille et elle est arrivée à Paris.

Après avoir reçu de M. de Chocqueuse, juge d'instruction au tribunal pour enfants, l'autorisation de reprendre sa petite-fille, M^{me} Nœtzl se rendit avec une employée de l'ambassade d'Allemagne et un inspecteur de la brigade des mineurs à l'hospice Saint-Vincent-de-Paul de l'assistance publique, rue Denfert-Rochereau. Il y a eu un instant émouvant lorsque la petite Yvonne-Marguerite, qui se trouvait dans le préau et regardait toute triste jouer d'aires enfants, aperçut sa grand-mère. Le visage de la fillette s'éclaira et elle se précipita dans les bras de M^{me} Nœtzl en sanglotant de bonheur. Puis Yvonne-Marguerite s'étonna de ne pas voir sa maman. Elle la réclama en pleurant :

— Elle va bientôt nous rejoindre, lui dit sa grand-mère pour la calmer.

Pendant les dix jours qu'elle était restée à l'assistance publique, la petite Allemande avait toujours été seule. Elle ne jouait pas avec les autres enfants car elle ne comprenait pas ce qu'ils disaient.

M^{me} Nœtzl a expliqué comment sa fille Ursula en était arrivée à abandonner Yvonne-Marguerite. Ursula, dont le père, arrêté par les nazis, était mort dans un camp de concentration, avait été l'amie d'un jeune étudiant irien de Dusseldorf. De cette liaison naissait le 1^{er} octobre 1953 Yvonne-Marguerite, en Suisse, où Ursula était venue rejoindre sa mère qui travaillait alors dans une clinique de Zurich. Mais dès qu'elle fut rentrée à Wiesbaden, la jeune maman y retrouva un camarade d'enfance, Hanz Haupt, dont elle devint amoureuse. L'étudiant iralien voulait

épouser Ursula. Elle refusa, car elle aimait Yvonne : — J'aurais préféré qu'elle devint la femme du père de son enfant, a ajouté la grand-mère. Et c'est peut-être pour cela qu'elle est partie. Le 1^{er} mars, Ursula a été rejointe par son amie elle le faisait chaque jour, et a emmené avec elle Yvonne-Marguerite. J'ai cru qu'il s'agissait d'une petite promenade. Ce n'est que le soir, en ne les voyant pas rentrer et en remarquant que des vêtements avaient disparu que j'ai compris qu'ils étaient partis.

Hanz avait écrit quelques jours plus tard à sa famille, expliquant qu'il cherchait à se faire une situation nouvelle en France avec celle qu'il aimait. Le couple n'avait pu trouver de travail et, sans argent avait abandonné la petite Yvonne-Marguerite, qui devenait une charge. Les recherches entreprises n'ont pas permis de retrouver la trace de la jeune maman ni de son compagnon. Pourtant, M^{me} Nœtzl ne désespère pas :

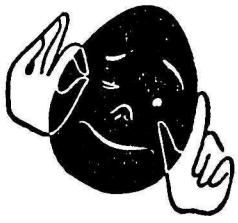
— J'ai encore un peu d'argent et je veux rester quelques jours à Paris à l'hôtel, 51, rue Lauriston (16^e), où je suis descendue.

« J'espère qu'Ursula entendra mon appel et qu'elle viendra nous rejoindre. Je lui ai tout pardonné. Sa petite fille la réclame. Il faut que nous rentrions toutes les trois ensemble à Wiesbaden ».

Un évêque d'origine valaisanne consacré par un noir

Pour la première fois dans l'histoire de l'évangélisation de l'Afrique, un évêque noir a conféré la dignité épiscopale à un évêque blanc. L'événement a eu lieu à Kabbayi, au Ruanda, où, en présence d'une foule immense et de nombreuses personnalités, Mgr André Perraudin, nouveau vicaire apostolique, a reçu la consécration des mains de Mgr Bigirumwami, vicaire apostolique de Nyondo et premier évêque noir de l'Afrique belge.

MIGROS



OEUF TEINTS

IMPORTÉS

divers coloris
la pièce
(6 pièces 1,65)

-,27⁵

Filets de soles

cong. (kg. 9,933)

le paquet 453 g. **4,50**

Filets de plies

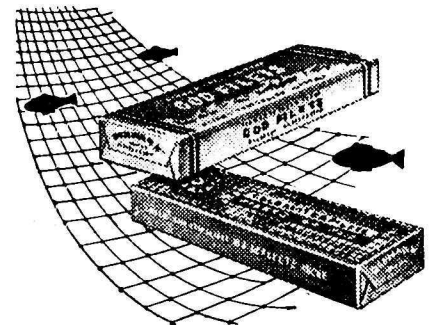
cong. (kg. 4,194)

le paquet 453 g. **1,90**

Filets de dorsch

cong. (kg. 2,643)

le paquet 453 g. **1,20**



Truites de rivière dan. cong.

le paquet de 453 g. (kg. 7,726) **3,50**

SHEAFFERS 500
écrit 5x plus longtemps
sans effort, encre indélébile. Pointe fine ou moyenne. Ecriture souple. Le stylo à bille de marque mondiale. Prix frs. 12.50. Recharges frs. 2.75

OFFICE MODERNE
OLIVIER-ELSIG
SION

NSU MAX
17 PS. — 3,2 L/100 km. — 126 Km/h
Fr. 2650.-
Tel est le prix de la plus puissante et de la plus moderne des motos de la catégorie 250 cm³

FRASS Albert
Garage des Deux-Collines, SION - Tél. 2 14 91

BENDER Georges
Garage du Pont — FULLY — Tél. 6 31 01

AGRIA pulvérisateur motoculteur tracteur faucheuse
5 et 6,5 CV

Atelier de réparation exclusivement pour AGRIA
Huile spéciale pour moteur à deux temps

AGRIA-AGENCE pour la vallée du Rhône :
G. Fleisch, Saxon Tél. 026 / 6 24 70

Remorques pour jeep ou Land-Rover, basculantes, freins hydrauliques, pneus renforcés. Fr. 1900.-

GARAGE LUGON ARDON
Tél. 4 12 50

DEMANDEZ
notre excellent bœuf salé et fumé
le kilo: Fr. 4.-

Boucherie O. NEUENSCHWANDER S.A.
GENEVE, 17, av. du Mail — Tél. (022) 24 19 94

Un seul centime

tel est le coût, selon le résultat de notre grand concours MARGA, du cirage nécessaire pour

cirer une paire de souliers pour messieurs

Vous avez donc tout avantage à utiliser, pour l'entretien de vos chaussures qui ont tout de même une grande valeur, non pas un cirage quelconque, mais **la meilleure des crèmes**. Elle conservera longtemps leur belle apparence tout en prolongeant leur durée.

pare la chaussure d'un éclat merveilleux

nettoie sans jamais encroûter

nourrit le cuir et lui conserve sa souplesse

protège contre l'humidité

ne durcit jamais dans la boîte

toutes grandeurs et teintes
avec chèques **SILVA**

A. Sutter Munchwilen/TG
fabricant de produits pour chaussures depuis 1858

SAVARY LAUSANNE
LOCATION DE HALLES

Installation de cantines
Type volante 500-600 places sans implantation sans charpente Montage rapide et impeccable
Prix sans concurrence

DEMANDEZ UN DEVIS SANS ENGAGEMENT de 500 à 7000 places

Maison spécialisée — Tél. 26 55 15 — Av. de Milan 26, LAUSANNE

Exigez le „Confédéré“ dans les établissements publics que vous fréquentez !

Complets de qualité
à des prix modérés — VOYEZ NOS VITRINES

La Maison qui habille hommes et enfants très avantageusement

Confections Charly Moix
Grand-Pont Sion

Fiancés, acheteurs de meubles
Avant de contracter un achat, visitez les expositions

G.&A. Widmann SION
PLACE DU MIDI

CHAMBRES A COUCHER depuis 920.-
SALLES A MANGER depuis 540.-

Salons, studios, rideaux, tapis, linos, petits meubles. Aménagements hôtels, restaurants, villas, sur projets, devis sans engagements.

Tél. 2 20 33 — Repr. GUY WIDMANN
ENSEMBLIER

LA FABRIQUE D'EMBALLAGES « MODERNA » à VERNAYAZ engage
jeunes ouvrières
pour entrée immédiate ou à convenir
Tél. (026) 6 58 44

LIVRES extra Curieux
CATALOGUE GRATUIT
A la Vie Pratique Euseigne (Valais)

Un enfant de sept ans tue son petit frère

Parce qu'un revolver chargé de huit balles était à la portée de deux jeunes enfants, le petit Charles-Henri Franz, âgé de 7 ans et demi, a tué son frère Hervé, 3 ans et demi.

Ce drame atroce s'est produit soudainement dans une famille heureuse habitant un coquet appartement de quatre pièces au sixième étage de l'immeuble 395, rue de Vaugirard à Paris.

Le père, Henri Franz, ancien champion de France de moto-cross 1954, est entrepreneur de plomberie. Auprès de lui habitent sa jeune femme, Mme Claude Franz, 27 ans, et les parents de cette dernière, les époux Dupont. Officier de réserve, M. Henri Dupont avait conservé son revolver de 7,64 pour lequel d'ailleurs il avait une autorisation de détention d'armes. Il avait l'habitude de l'emporter sur lui quand il se déplaçait la nuit dans les chantiers. « Il faudra que je le décharge », disait-il, il y a quelques jours. Il n'y songea plus.

Dès lors se déroulèrent les circonstances lamentables qui entraînent le dénouement tragique.

« Charles-Henri, dit la mère à l'écolier de 7 ans, c'est ton anniversaire. Je te garde à la maison, puis nous allons sortir. »

— Mon frère aussi !
— Naturellement, avec ton frère. »

La mère va se coiffer dans la salle de bains. Pendant ce temps, la grand-mère tricote assise dans un fauteuil du salon. Les enfants sont seuls dans la chambre des grands-parents. Hervé tourne dans la pièce, joue à quatre pattes. Charles-Henri cherche un mouchoir dans l'armoire. Sur une planche, il aperçoit le revolver. Il n'en a jamais vu, ni entendu parler. Il ne connaît que les pistolets en matière plastique. Il le tient, un coup part. Son frère passait à un mètre. La balle l'atteignit au front. L'enfant se releva :

« Il m'a cogné », cria-t-il, en courant dans le corridor.

« Maman, Charles-Henri m'a cogné. »

Mme Franz le saisit dans ses bras. « Mais tu saignes », s'effraya-t-elle.

Elle conduisit l'enfant chez un médecin qui ha-

bitait dans le même immeuble et fit transporter l'enfant à l'hôpital des Enfants malades. Ayant prévenu le père et le grand-père d'Hervé, la mère revint ensuite à son domicile afin de renseigner les enquêteurs du commissariat Saint-Lambert.

Hervé, entre temps, avait perdu connaissance. Blessé à 15 heures, on devait l'opérer vers 16 heures. Deux heures plus tard il expirait.

Les campeurs du Touring-Club Suisse ont siégé

Samedi après-midi, à l'Hôtel de la Planta, les membres du Groupement valaisan des campeurs du Touring-Club Suisse ont tenu leur assemblée générale sous la présidence de M. Hans Weber, ingénieur.

Dans une ambiance fort sympathique, l'amitié prédominant les débats des affaires administratives, M. Weber a retracé l'activité du groupement au cours de l'année 1955.

Des camps ont été créés en Valais et spécialement bien aménagés.

A Excéneve, près de Thonon ; au Tessin et au lac de Garde eurent lieu les principales sorties de camping. Elles laissent un excellent souvenir à ceux qui furent du voyage.

Les comptes, tenus par M. Hans Furrer furent acceptés et approuvés. M. Roger Gavillet, au nom des vérificateurs, a témoigné de leur bonne tenue.

Le comité du groupement a été élu dans la formation suivante : Président : M. Hans Weber ; vice-président : M. Josua Schneider, ingénieur ; secrétaire : M. Charles Stunzi ; caissier : M. Hans Furrer ; membres : MM. Raymond Grasso, chef des camps du Bas-Valais, Emile Torrent, Gérard Gessler, Roger Gavillet, Dr Walter Wimmersberger, chef des camps du Haut-Valais.

Les avantages offerts par le TCS aux campeurs sont nombreux et particulièrement appréciés.

Le programme des sorties de cette année prévoit : le 19 mai, une excursion subventionnée à Excéneve, le 3 juin, visite des chantiers de Mauvoisin, le 29 juin camping à Bouveret-Plage et en septembre sortie camping à Arosa-Lesa au

Lac Majeur. D'autres excursions réuniront les campeurs du TCS.

La séance a pris fin après la présentation de camps de camping méditerranéens photographiés en couleurs par M. Dr Wimmersberger et du camp des Maurettes situé sur la Côte d'Azur, ainsi que par la projection de films du TCS sur des expéditions en canoë dans le Var, le long d'une gorge de la Durance et ailleurs, ce qui a permis aux spectateurs de faire ensuite de beaux projets pour la saison d'été tout en dégustant une assiette valaisanne avant de voir d'autres films touristiques réalisés par M. Josua Schneider, membre du comité.

Le groupement des campeurs valaisans du TCS compte plus de cinquante membres ; effectif réjouissant puisque ce club est entré dans sa deuxième année seulement. L'esprit qui l'anime ne tardera pas à être partagé par de nombreux campeurs motorisés. f.-g. g.

Pour la réalisation de la nouvelle loi sur l'assurance-maladie et l'assurance-maternité

Le Concordat des caisses-maladie suisses, la Fédération des sociétés de secours mutuels de la Suisse romande et la Fédération tessinoise des caisses-maladie ont adressé, en date du 28 février, une requête au Département de l'Intérieur.

Les trois fédérations, qui représentent plus de 3 millions d'assurés, demandent que les travaux de la loi sur l'assurance-maladie et l'assurance-maternité soient repris le plus tôt possible et accélérés.

Notre loi sur l'assurance-maladie date, en effet, de 1911. Elle ne répond plus, depuis longtemps, aux exigences de notre époque. En 1919 déjà, il était question de la réviser. Quant à l'assurance-maternité, depuis plus de dix ans elle apparaît comme une nécessité. L'article 34 quinquies de la Constitution prévoit que la Confédération a l'obligation de l'introduire. Il semble donc que le moment soit venu de réaliser cette assurance, réclamée depuis tant d'années.

Une commission d'experts élabore actuellement un projet de loi sur l'assurance-invalidité. Cette loi, nécessairement, présente certains points de contact avec la loi sur l'assurance-maladie. Mais

ce n'est pas là une raison de différer cette dernière. Les trois projets peuvent très bien être menés de front, puis adaptés les uns aux autres selon les nécessités. Il serait de mauvaise politique de tenter de réaliser l'assurance-invalidité et de laisser stagner l'assurance-maladie et l'assurance-maternité. Une telle tactique risquerait, finalement, de porter préjudice aux trois projets et de les faire échouer.

On sait que les cantons, les partis, les grandes associations ont été consultés sur l'avant-projet de loi sur l'assurance-maladie et l'assurance-maternité. Il est réjouissant de constater que, sur les principes fondamentaux de la loi, il n'existe presque pas de divergence. Les grandes associations de travailleurs, les organisations féminines, les caisses-maladie notamment, et tous les milieux qui sont conscients des besoins actuels de notre population, partagent, sur les questions essentielles, les mêmes points de vue. Or, il ne fait pas de doute que ces milieux représentent l'opinion de la majorité du peuple suisse. Le projet de loi sur l'assurance-maladie et l'assurance-maternité a donc toutes les chances d'être accueilli favorablement par le peuple.

C'est en se fondant sur ces arguments que les trois fédérations des caisses-maladie suisses ont demandé, dans leur requête, que le projet de loi sur l'assurance-maladie et l'assurance-maternité soit repris et présenté aux Chambres fédérales jusqu'au printemps.

Ainsi, la nouvelle loi sur l'assurance-maladie, l'assurance-maternité et l'assurance-invalidité pourrait entrer en vigueur dans le même temps et notre pays posséderait enfin l'équipement social qui répond aux nécessités de notre époque.

RECETTES

Cuisses-dames (Schenkeli)

Mettez 500 g. de farine blanche dans une terrine, faites un creux au milieu et versez 250 g. de sucre. L'écorce râpée d'un citron, une pincée de sel, 125 g. d'amandes hachées, trois œufs, un demi-verre d'huile ou 50 g. de beurre et un demi-verre d'eau. Laissez reposer cette pâte une heure, puis formez des petits bâtons de 10 cm. de long que vous ferez cuire dans la grande friture assez chaude ; quand les cuisses-dames sont de belle couleur, égouttez-les pour les rouler ensuite dans du sucre mélangé d'un peu de cannelle.

MIGROS

Pommes de terre nouvelles „Bintje“ d'Egypte

kg. **.80**

LA DOUBLE Enigme DE SINGAPORE

Roman d'aventures de EDMOND ROMAZIÈRES

Il serra la main de Mabel, renouvela ses vœux de bonne traversée, attendit que la porte fût refermée pour dire :

— Vous êtes certaine, madame, que nos paroles ne peuvent dépasser les murs de cette pièce ?

— Tout à fait. Pourquoi cette question ?

— Parce que nous allons parler de choses assez... confidentielles... ou qui le seront tout au moins jusqu'à ce soir. Et ce ne sont pas vos domestiques qui doivent les apprendre les premiers.

Edith était blême. Sur une petite table, elle avait pris un magazine et jouait nerveusement avec la première page.

— Madame, dit le détective, allons droit au but. Je suis venu pour vous parler de l'affaire Sirmey.

— Pour me parler de... Mais vous avez demandé mon mari, je crois.

Sa voix était faible, comme intérieure.

— Je savais qu'il était absent... Il y a dans l'affaire Sirmey, madame, une grande erreur commise.

— Vous m'étonnez, d'autant plus que vous avez mené l'enquête.

— Je me trompe, en effet... Pas une erreur ; une omission. Grâce à un concours de circonstances favorables, j'ai pu trouver que les Chinois qui, au début de l'affaire, portaient tous un canotier à ruban jaune, formaient bien une bande dangereuse, qu'ils s'intitulaient communistes chinois, qu'ils terrorisaient Penang, Kuala Lumpur, Ipoh et autres villes. J'ai découvert — ce qu'on ne vous dira pas dans les journaux — que la tête, c'était Josuah Sirmey...
— Ciel !

102

— Vous n'en saviez donc rien ? Décidément, les fonctionnaires de la Grande-Bretagne sont muets comme des confesseurs...

— Josuah Sirmey !...

— Oui, madame. Il avait mis sur pied cette terrible affaire de banditisme. C'était le grand chef, et il se faisait donner la part du lion. De tout ceci, j'ai les preuves... en double... Car la police aura sans doute détruit, par ordre, ce qui regardait Josuah Sirmey, sujet britannique. Cet homme n'a jamais travaillé. Et il s'était amassé déjà une trentaine de millions... Mais il en voulait cent. Il ne pouvait pas vivre à moins... La police oublie donc, puisqu'il est mort, le rôle de cet Australien. Justement pour cela, elle ne laissera pas sa mort impunie... Nous ne pouvons oublier que Sirmey a péri assassiné.

Il attendait une réponse. Edith Devenpole demeura muette. Il reprit :

— J'ai tout lieu de croire que demain les recherches vont reprendre. Elles ne seront pas longues ; j'ai déjà confié un pli dont le contenu ne pourra pas être étouffé...

— Vous...

— Je connais la main qui a frappé Sirmey, coupa-t-il avec un peu de sécheresse.

Edith baissait la tête. Le magazine échappa de sa main. Elle le ramassa d'un geste vif, comme si cette défaillance pouvait livrer un secret.

— Quelle que soit sa situation, poursuivait déjà Crapotte, le meurtrier doit être livré à la justice. Sinon, ce beau mot de Justice deviendrait lui-même une dérision. Mais reprenons, si vous le voulez bien, les circonstances du drame, en laissant de côté, désormais, tout ce qui a trait aux Chinois, comme l'enlèvement du corps et la découverte d'un autre cadavre, mystères désormais éclaircis... Un matin, avant le jour, Josuah Sirmey était trouvé mort, dans son bureau, frappé en plein cœur par un poignard, qu'on n'a pas découvert. Ici, permettez-moi une parenthèse. Votre fils Franck (à la suite de dettes de jeu, contractées en compagnie de Josuah) avait été exilé par son père aux Nouvelles-Hébrides.

— Ne parlons pas de mon fils, s'écria Edith avec une violence subite. Je vous le...

La double énigme de Singapore

103

— Pardon, madame, interrompit Crapotte d'un ton qu'elle n'avait pas encore entendu. Tout ce que je vous dis a sa raison d'être, et vous le comprenez fort bien.

Elle tenta encore une révolte.

— Non. Je ne comprends pas.

— J'entre donc dans la suite des détails. Au lieu d'obéir à son père, Franck, poussé par l'amour pour sa mère et sa fiancée, est revenu dans les Etats Malais. Oh ! pas de traces au bureau des passeports. Ceci a été fort bien joué, je l'avoue.

Le sang remontait aux joues d'Edith. La mère allait défendre son petit.

— Je ne sais quel but vous poursuiviez, lança-t-elle avec une force soudaine.

— Je vous l'ai dit, madame. Je viens discuter avec vous les détails de l'affaire Sirmey (Sirmey étant cette fois la victime), pour que vous soyez, ce soir, bien au courant de ce qui se passera à la police... et si pas à la police de Singapore, à celle de Londres... Franck Devenpole se trouve dans une mine française de Kampar. Inutile de nier, d'invoquer des ressemblances ! Je vous ai vus, moi-même, lors d'une escapade vers Kuala Lumpur. Dans une plantation de caoutchouc. Il vous tenait toutes deux dans ses bras... Mais revenons à la nuit du meurtre. Vers dix heures et demie, ou plus tard, — relisez l'enquête — le gardien hindou a vu un jeune homme entrer chez Sirmey. Il était attendu. Il en ressortit cinq minutes plus tard, et n'était pas accompagné par l'Australien. Je sais que l'autopsie déclare assez formellement que la mort remonte à onze heures et demie...

— Le gardien n'a pas reconnu le jeune homme qui s'est rendu chez Sirmey, jeta Edith, dont le regard flambait.

— Vous voyez combien cette question vous a préoccupée, répliqua le détective et combien vous avez été inquiète.

Elle se mordit les lèvres.

— Somme toute, il n'y a pas tant de jeunes Européens dans Singapore, et en tenant compte de ceci, des recherches bien menées auraient conduit à la vérité. Mais il y a autre chose. Le gardien d'abord intimidé par l'appareil judiciaire, n'a pas dit tout ce qu'il

savait. Il me l'a confié, et il est prêt à le répéter maintenant au tribunal. Dans le jeune homme qui rendait si mystérieusement visite à cet individu, il a cru reconnaître votre fils. Sa taille, sa marche, son allure. Franck est allé entre dix heures et demie et onze heures chez Josuah Sirmey.

Edith s'était levée.
— Ce n'est pas vrai ! cria-t-elle. Cet homme a menti. Franck n'a pas revu Sirmey. Je le lui ai demandé.

— Allons, madame... du calme, dit Crapotte tranquillement. Un point est bien acquis, que vous ne niez plus. Franck est à Kampar. Le soir du meurtre, il se cachait à Singapore. Je puis vous affirmer, moi, qu'il a été chez Sirmey, et que tout l'accuse, lorsqu'on sait que Sirmey avait voulu le perdre, et que votre fils devait nourrir contre lui un désir de vengeance... Oh ! ne m'interrompez pas... Reconnaissez dès à présent que si Franck Devenpole était inculpé, il aurait bien de la peine à sauver sa mise.

Edith était retombée dans sa prostration. Elle balbutia :

— Tout à l'heure, vous saurez tout. Je vous jure que vous saurez tout... Franck n'est pas coupable. Il ne sait rien. Sur ma part de salut éternel...

— Inutile de l'affirmer par des serments, madame, répondit Crapotte avec plus de douceur. Je sais parfaitement, moi, que votre fils n'est pas coupable. Car l'assassin je le connais.

Elle releva les yeux et le regarda. Ses pupilles s'étaient rétrécies jusqu'à n'être plus que deux points imperceptibles. Il n'y avait plus, dans son visage, aucune expression. Le magazine était retombé sur le parquet, et les mains s'étaient jointes convulsivement.

— Reprenons, madame. Voici Franck hors de cause, et vous devez en être bien heureuse. Personne d'autre que moi ne possède le secret de sa visite à Sirmey, visite de menace sans doute... Dans la villa de la victime, les policiers de Singapore n'ont rien découvert... Ceux de Scotland Yard y auraient noté mille détails essentiels... J'ai voulu donner mon avis. On m'a rabroué. Je les gênaux...

Samedi de Pâques, une surprise vous attend à Lausanne!

Flancés et amateurs de meubles, venez voir la merveilleuse exposition que vous présente PFISTER-AMEUBLEMENTS S. A. à Montchoisi 13. Les nouveaux modèles 1956 dépassent de beaucoup au point de vue chic, qualité, aménagement intérieur et prix, tout ce que l'on a vu jusqu'ici! Encore jamais le choix n'a été si varié! Ce sera pour chacun l'occasion unique à ne pas manquer.

IMPORTANT: Si le lundi de Pâques vous désirez voir la grande exposition de la fabrique à Suhr près d'Aarau, avec ses 600 chambres-modèles; et ouverte en permanence depuis 7 h. 30, profitez donc de notre service automobile gratuit. Pour tous renseignements, s'adresser au numéro (021) 26 06 66.

Venez le matin déjà si possible. Vous verrez, vous serez enthousiasmé!

Courrier Betty Bossi

Service Conseils Ménagers



Mars 1956 (3)

Souvenir de lune de miel...

Demande: Durant mon voyage de noces, j'ai mangé à Venise du risotto avec des petits pois. Connaissez-vous la recette?
Madame F.P. à Z.

Réponse: Chère madame, vous avez mangé sans le savoir le «Risi-Bisi», spécialité vénitienne qui mérite qu'on parle d'elle autant que les gondoliers. Nourrissante, facile à faire, elle ne coûte pas trop non plus et vous rappellera bien de beaux souvenirs. Je réponds directement à vos autres questions.

Risi-Bisi

Ingrédients: 2 tasses de riz (Vialone ou Avorio), 4 tasses de bouillon de viande (en cubes), 2 oignons, 3 cuill. à soupe d'ASTRA 10, 1 boîte de petits pois (ou des petits pois frais selon la saison), 150 g de jambon ou de lard maigre, 1 bouquet de persil, 50 g de fromage de Sbrinz râpé.

Chauffer 2 cuill. à soupe d'ASTRA 10, ajouter un oignon émincé fin et le riz qu'on remue bien jusqu'à ce que chaque grain soit devenu luisant. Mouiller avec le bouillon chaud et laisser gonfler 20 min. à couvert et à tout petit feu. Etuver à part dans 1 cuill. à soupe d'ASTRA 10 l'autre oignon et le persil hachés ainsi que le jambon ou le lard détaillé en dés (dans ce dernier cas, prendre moins de graisse). Une fois l'oignon tendre, ajouter les petits pois égouttés, réchauffés dans leur jus et dresser sur un plat en mélangeant délicatement à la fourchette avec le riz et en ajoutant le fromage râpé.

Je suis là pour vous!

Demandes diverses: Quel est le tarif de votre service conseils? Le paiement s'effectue-t-il par remboursement? J'ai une poêle en fonte qui ne me donne pas satisfaction. Traitez-vous aussi de ces problèmes?

Une réponse à toutes:

Chères amies, pour toutes celles qui ne le sauraient pas encore, je le répète une fois de plus: je suis là pour vous et mes conseils ne coûtent rien. Vous pouvez me poser n'importe quelle question, pourvu qu'elle ait rapport à la cuisine. Pour vous donner une idée de toutes les sortes de questions que me posent mes lectrices, en voici quelques-unes que le facteur vient de me transmettre:

Mes sauces deviennent grumeleuses. Pourquoi? Voudriez-vous m'aider à composer un menu de fiançailles pour 14 personnes? J'aimerais des recettes pour un régime sans sel. Comment faire pour que les cuisses-dames ne deviennent pas trop grasses? Comment fait-on les quenelles? J'emploie trop de graisse dans la poêle que je viens d'acheter. Comment y remédier?

Ces soucis pourraient être les vôtres. En tout cas, je les fais miens et je peux dire, en toute modestie, qu'ils me trouvent rarement désemparée. Alors profitez-en... et bonnes Pâques!

Betty Bossi

Madame Betty Bossi, Astrastrasse 19, Steffisburg

Pour tous les bons petits plats...

...prenez la graisse ASTRA 10 à l'incomparable arôme de beurre. Vous verrez comme elle est savoureuse et merveilleusement malléable. C'est la graisse au beurre la plus molle qui soit et c'est aussi la graisse dont la bonne ménagère ne sait plus se passer. Pourquoi?



ASTRA 10 rend chaque repas meilleur!

A 64

AIDE de cuisine
demandée par la Pouponnière de MONTREUX-CLARENS

LISEZ ET FAITES LIRE

LE CONFÉDÉRÉ

A VENDRE pour la montagne un **fourneau à bois** « Sarina »
S'adresser à Georges PACCARD MARTIGNY-BOURG

AUTOS - OCCASIONS
(A VENDRE)
1 VW Luxe 1955
1 OPEL RECORD 1954
1 MERCEDES 1952
1 PEUGEOT 203 commerciale
Garage Lugon, Ardon - Tél. 412 50

ON DEMANDE
JEUNE FILLE
pour le ménage et éventuellement remplacement au café.
Téléphoner ou se présenter au Café Central, à RIDDES

OCCASIONS
Par suite de remise de commerce, cédés à bas prix:
Plusieurs lits complets, armoires à glace, frigos 400 l. et 170 l., 1 billard Penalty, chaises de jardin, fauteuils, ciré électrique, aspirateur ainsi que 2 moteurs électriques. Le tout en parfait état, à enlever tout de suite.
Faire offres sous chiffres: P. 4660 S., à PUBLICITAS, SION.

Les Marronniers C
Dès le 1er juillet 1956
En plein soleil, situation tranquille, près avenue de la Gare, MARTIGNY-VILLE, beaux appartements de:
2 pièces dès Fr. 105.-
3 pièces dès Fr. 125.-
4 pièces dès Fr. 150.-
Chauffage et eau chaude en plus
Tout confort moderne
S'adresser:
M^{me} Vve André DESFAYES
Square-Gare, Martigny-Ville
Tél. 6 14 09

Seulement AJAX avec sa mousse détergente...

nettoie si aisément!
agit si vite!
brille si bien!
sent si bon!

Pouvoir nettoyant sensationnel!

- Casseroles, marmites, grils et autres ustensiles particulièrement gras... Eviers, baignoires, lavabos, surfaces dallées, émaillées, de porcelaine sont propres en un clin d'oeil et retrouvent leur brillant splendide.
- Et encore... le parfum discret d'AJAX!

Graisse et saleté sont emportées sans peine!

La boîte originale 75 cts.
La double boîte Fr. 1.20
Colgate-Palmolive SA Zurich

A 12

Les spéculations foncières enrichissent-elles le paysan ?

Le thème « gros paysan - petit paysan » tient décidément à cœur à la presse et nous y avons relevé, entre beaucoup d'autres, l'affirmation suivante : « Si la situation du petit agriculteur habitant dans une vallée perdue des Alpes peut être parfois misérable, il n'en va pas du tout de même de celle de l'exploitant habitant aux alentours des villes. Celui-ci s'enrichit dans une forte mesure par la valeur de terrain à bâtir que prend le sol de son domaine ».

Un seul exemple suffira à montrer combien semblable allégation est peu fondée :

Le vignoble montésien est actuellement soumis à un remaniement parcellaire. Un vigneron de Clarens possède une partie de ses vignes à Clarens même, et l'autre dans le haut du vignoble. La commission de classification décide de les grouper toutes à Clarens. Mais cet organisme ne peut faire abstraction du fait que là, précisément en pleine ville, elles doivent être estimées à des prix bien plus élevés. Pour que ceux qui doivent en céder contre d'autres situées plus haut en retrouvant donc la contre-valeur, il fallait leur attribuer de plus grandes surfaces ces dernières. Et ainsi, sur une dizaine de fossoriers, notre vigneron en perd près de deux. Or le vin de ses nouvelles vignes n'est pas davantage payé que celui des anciennes. Quant à leurs récoltes, elles seraient plutôt faibles, étant donné que, dans les parcs entourés d'habitations et d'arbres, il y a toujours davantage de dégâts dus aux oiseaux. Ainsi notre vigneron sort nettement appauvri de l'aventure. Il ne dispose que d'un moyen de rentrer dans ses fonds : renoncer à cultiver ses vignes et les vendre pour l'on y construise.

Quel cas veut-on que le paysan fasse de richesses fictives, qui ne peuvent devenir réelles que s'il abandonne la terre ? Celui qui veut lui demeurer fidèle ne peut attendre qu'une seule chose de la hausse des prix du sol : des risques toujours accrus d'endettement chaque fois qu'il voudra acquérir de nouvelles parcelles.



La Société de Secours Mutuels de Vex
a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Héribert RUDAZ

Membre de la Société

Les sociétaires sont priés d'assister en corps aux obsèques qui auront lieu à Vex jeudi 29 mars, à 10 h.



LA JEUNESSE RADICALE DE VEX
a la douleur de faire part du décès de

Monsieur Héribert RUDAZ

Membre de la section

L'ensevelissement aura lieu à Vex jeudi 29 mars, à 10 heures.



La Société de musique L'AURORE de Vex
a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Héribert RUDAZ

Membre actif

fil de Monsieur Camille Rudaz, membre fondateur de la société.

L'ensevelissement aura lieu à Vex jeudi 29 mars, à 10 heures.



Madame Elie GAILLARD-MUGNIER, à Ardon ;
Monsieur et Madame Elie GAILLARD-MEICHTRY,
à Berne ;
Monsieur et Madame René GAILLARD-DELALOYE
et leurs enfants, à Ardon ;

profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées dans leur grand chagrin, expriment leur reconnaissance émue et prient toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

ARDON, mars 1956.



La famille de

Maurice MONNET

à Riddes

réconfortée par les innombrables preuves de sympathie reçues à l'occasion du deuil cruel qui l'a frappée, remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leurs messages, leurs prières, leurs visites et leurs offres de fleurs et couronnes, ont pris part à sa douloureuse épreuve.

Un merci spécial à la Coopérative de Consommation, la Coop-Fruits, à la classe 1892, à la Caisse d'assurance du bétail, à la Société de musique « L'Abeille », ainsi qu'à la Jeunesse radicale.



Très touchée des nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées, la famille de

Monsieur Jean PIERROZ

remercie toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont pris part à son deuil.

PRINTEMPS ITALIEN...



Les chutes de neige sur le versant sud des Alpes et la pluie qui est tombée ensuite ont causé la crue de nombreuses rivières. Des inondations et des glissements de terrain se sont produits et rendent le printemps fort peu agréable. — Notre photo : Des champs inondés au Piémont.

Pâques s'annonce !

Préparez des tenues plus légères pour les enfants

Si les enfants sont les premiers à être chaudement vêtus dès que l'hiver s'annonce, il est juste qu'ils soient les premiers allégés dès que le printemps est en vue. Ils ont d'ailleurs, d'instinct, la sagesse de choisir pour leurs premiers loisirs en plein air des jeux mouvementés : cerceau, corde à sauter, ballon... qui les réchauffent suffisamment lorsque la veste ou le blazer a remplacé le manteau ou le duvet-coat devenu trop gênant.

Comment devêtir, sagement, nos petits impatients ? Tout dépend évidemment de la température. Bien des matins d'avril, voire de mai, exigent encore que l'on soit chaudement vêtu, aussi serait-il prudent de conserver l'usage du manteau au moins pour le départ matinal vers l'école, quitte à le remplacer par une veste l'après-midi. Mais dans le domaine des pullovers et des blouses, toutes les licences sont permises : vous pouvez ranger les gros chandails, soigneusement lavés et antimite. Vous le remplacerez par des cardigans de laine fine portés sur des chemisiers ou des chemises de flanelle ou de lainage du genre Kilk, Lavablaire, Boblaine, etc... Ces cardigans, faciles à ôter, puis à remettre, joueront un rôle de « régulateur » indispensable alors que chemises et blouses de lainage fourniront la douce chaleur permanente que le soleil, encore pâle, ne suffit pas à procurer.

Pour sortir, jouer, se promener, vous aimerez, pour vos enfants, la vareuse ou le blazer classique, en ratine ou en flanelle ; uni ou à rayures, qui s'accomode de toutes les jupes et de tous les pantalons. Choisissez-le muni d'un double boutonnage afin que, l'an prochain, s'il est trop petit pour votre fille... son petit frère puisse à son tour le porter pour aller à l'école.

Une autre solution, si vous êtes habile et vos enfants soigneux, consiste à tricoter une veste que vous doublez soigneusement pour qu'elle ne se déforme pas. Le Jardin des Modes a réuni pour vous quelques modèles de blousons et de marinières que vous réussirez facilement vous-mêmes et qui donneront aux tenues de vos filles une petite note « à la mode » qu'elles apprécieront beaucoup, car vous avez su lui donner le goût de cette coquetterie de bon ton tellement voisine de l'élégance qu'elles posséderont plus tard.

A ce propos, voici pour vous et pour elles quelques bons conseils concernant plus spécialement les soins à donner à la chevelure.

« De beaux cheveux bien brillants sont des cheveux bien brossés. Les petites filles apprendront à brosser leurs cheveux en tous sens : à rebrousse-pois, de haut en bas, de droite à gauche et vice-versa, matin et soir. Leur brasse sera, très important, en soie de sanglier douce ».

« Le spécialiste saura faire épaisser des cheveux trop rares et trop fins ! » « Les cheveux coupés à hauteur des épaules cassent moins vite et sont plus nets ». « Savez-vous qu'une frange compromet irrémédiablement l'implantation des cheveux sur le front ? Savez-vous aussi que la raie tracée tous les jours sur le même côté dégarnira votre front sur ce côté ? Changez-la de temps en temps ou coiffez-vous complètement en arrière ».

« Savez-vous que si vos nattes commencent trop bas, les petits cheveux de la nuque ne pousseront pas et vos cheveux ne [gonfleront] plus ».

« Vos cheveux sont propres s'ils grincent dans votre main ». De toute façon, vous devez les savonner et les rincer deux fois avant de les rincer définitivement.

UNE ÉPITAPHE A RELEVER

Ci-git un mari et citoyen modèle

Qui a vécu l'existence d'un héros :

A sa femme il fut toujours fidèle

Et a payé régulièrement ses impôts.

Remaniements parcellaires et autres questions agricoles à la Société des anciens élèves des écoles d'agriculture

Notre société a tenu son assemblée générale le 25 courant, à Martigny. Plus de 100 anciens avaient répondu à l'appel du comité, manifestant par là leur attachement à ce groupement né voici exactement cinquante ans. Les conférences annoncées et les sujets qu'ils devaient traiter n'étaient naturellement pas étrangers à une aussi réjouissante participation.

M. Ruedin, chef du service juridique du Régistre foncier, releva avec beaucoup d'humour les difficultés causes qui sont à l'origine de cette lenteur apparemment inexplicable qui caractérise la réalisation des remaniements parcellaires dans notre canton. Les interventions de plusieurs participants devaient d'ailleurs nous prouver, par la diversité de leur point de vue, qu'une amélioration pleinement justifiée dans le sens technique et économique ne l'est pas nécessairement du point de vue psychologique. C'est d'ailleurs pour surmonter ces difficultés généralement imprévisibles que notre conférencier doit faire preuve, lorsqu'il s'adresse à un consortium en formation, d'une patience à toute épreuve et d'une connaissance particulière de la psychologie d'un milieu. Nos membres et surtout les jeunes, ont pu retirer de cet exposé des leçons certainement inattendues pour plusieurs et notre société s'est découverte une mission de plus, celle d'un forum où des idées diverses et vigoureusement soutenues peuvent s'entrechoquer sans briser l'amitié qui lie ceux qui les émettent.

Notre directeur avait été invité à redire une fois de plus les raisons qui militent en faveur de l'adoption du principe de la valeur de rendement dans l'estimation des biens-fonds agricoles. Tous ses anciens élèves ont suivi avec plaisir un exposé pourtant ardu, mais qui avait le don de leur rappeler un peu de leur jeunesse et dont la précision s'était un peu estompée dans leurs souvenirs. Certains ne manqueront pas de refaire pour leur propre compte le calcul de cette valeur de rendement et quelques-uns découvriront que lors de telle acquisition ils ont enterré à jamais des économies.

Aimablement conduite par son président, M. Dessimble, la discussion qui s'est prolongée jusqu'à plus de 6 heures, devait nous démontrer que la société des anciens élèves n'est pas un corps inerte et que malgré le foisonnement des sociétés, elle a un rôle absolument original à jouer dans notre rapport. Les explications, en quelque sorte les raptants d'activité que trois fonctionnaires, chefs de stations agricoles, MM. Piccot, Zufferey et le soussigné ont données à l'assemblée sur la fructueuse besogne que des membres de notre société ont entreprise dans leur village, dans le cadre des communautés de « conseil de gestion », ont révélé à tous ceux qui la croyaient impossible, la tenue d'une comptabilité analytique en agriculture valaisanne. C'est un acquis de la plus haute valeur psychologique et qui doit nous permettre d'entreprendre, cette année, des recherches qui, il y a une année encore, paraissaient être du domaine de l'utopie.

M. Edouard Morand, député, représentant l'administration communale de Martigny, avait eu l'amabilité de passer cet après-midi en notre compagnie. Après quelques paroles de bienvenue à l'adresse de l'assemblée, il nous dit toute la sympathie que notre société ne manquerait pas de rencontrer auprès des autorités et des organisations professionnelles agricoles. Sa grande expérience des problèmes paysans lui permit de ne pas seulement se limiter à des encouragements mais également à nous donner de judicieux conseils. En sa personne, un précieux ami.

Le secrétaire : Julien

LA PENSÉE DU JOUR

Le cœur voit mieux ce qu'on lui refuse que ce qu'on lui donne. Sully-Prud'homme.

Des plantes bienfaitantes en pilules

Les créateurs du fameux Thé Franklin vous proposent la Dragée Franklin qui réunit et associe les vertus des plantes et celles du traitement chimique. Pour vaincre la constipation, libérer l'intestin, stimuler la fonction du foie, prenez une Dragée Franklin chaque soir. Vous préviendrez ainsi l'obésité. — Toutes pharmacies et drogueries : Fr. 1.30.



ICI SOTTENS...

INFORMATIONS de l'ATS (précédées du signal horaire) : chaque jour à 7 h. 15, 12.55, 19 h. 15 et 22 h. 30.

JEUDI 29 MARS

7 h. Bonjour — 7.20 CERCERIO, premiers propos, Haendel et Gluck — 11 h. Emission d'ensemble — 12.15 Le quart d'heure du sportif — 12.35 Disques — 12.55 Le charme de la mélodie (Mendelssohn) — 13.30 Lieder de Schubert — 13.55 Menuet (Mozart) — 16.30 Les beaux enregistrements — 17.30 Musique espagnole — 17.50 Tchoukovski — 18.10 La quinzaine littéraire — 18.40 Reportage sportif — 18.55 Micro dans la vie — 19.25 Miroir du temps — 19.40 Jérusalem, reportage — 20 h. Tannhäuser, opéra de Wagner — 22.35 Liturgie pour le temps paschal — 23.10 Disques.

VENDREDI 30 MARS

7 h. Salut musical — 7.20 Concert pour le Vendredi-Saint — 10 h. Culte protestant — 11.20 Les beaux enregistrements — 12.15 Momento sportif — 12.30 Oeuvre de Gabriel Fauré — 12.54 La minute des A.R.G. — 12.55 Violoncelle et cordes — 13 h. Negros spirituels — 13.20 J.-S. Bach — 13.40 Musique italienne ancienne — 16.30 Oeuvres de Beethoven — 17 h. Feuilleton — 17.20 J.-S. Bach — 18.15 Canzone a sei — 18.25 En un clin d'œil — 18.40 Le rallye des vedettes (frères Jacques) — 19 h. Micro-parlour — 19.25 René Payot — 19.35 Instant du monde — 19.45 Belles pages symphoniques — 20 h. Duo Scollin-Glaux — 20.15 « Reste avec nous » interprété par Pierre Fresnay — 21 h. De Bruxelles : « Golgotha » de Frank Martin — 22.35 Antal Kokse et son orchestre — 22.45 Reportage sportif.



Monsieur et Madame RUDAZ-FAVRE, Les Prasses, à Vex ;

Mademoiselle Anita RUDAZ, à Sion ;
Mademoiselle Ariane RUDAZ, à Vex ;
Monsieur Jean Victor RUDAZ, à Vex ;
Mademoiselle Marielle RUDAZ, à Vex ;
Madame et Monsieur Emmanuel RUDAZ-RUDAZ, leurs enfants et petits-enfants, à Vex et Genève ;
Monsieur Maximin FAVRE, à Vex ;
Monsieur Frédéric RUDAZ, à Lausanne ;
Monsieur René QUARTENOUD, à Genève ;
Monsieur et Madame Paul RUDAZ-RUDAZ et leurs enfants Hélène et Jacques, à Vex ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont la profonde douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Héribert RUDAZ

leur cher et regretté fils, frère, neveu et cousin, enlevé à leur affection, à l'âge de 26 ans, le 26 mars 1956, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Vex le jeudi 29 mars 1956, à 10 heures.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Monsieur Lucien BERTUCHOZ, à Saillon ;
Monsieur et Madame André BERTUCHOZ-RODUILLET et leurs enfants Georges et Jean-Jérôme, à Rodillet ;
Monsieur Albert BERTUCHOZ, à Saillon ;
Monsieur et Madame Aimé BERTUCHOZ-DENIX et leurs enfants Bruno et Lucia, à Saillon ;
Monsieur Marcel BERTUCHOZ, à Saillon ;
Les familles BERTUCHOZ, DUSSEX, BERTHOLET, RODUIT, GAY à Saillon, Saxon, Aigle et le Mont sur Lausanne ;
Les familles DESFAYES, MURALLET, MICHELOD, à Leytron, Fully et Riddes,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame

Clémentine Bertuchoz

née Roduit

leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, tante et cousine, décédée à Saillon le 27 mars après une longue maladie à l'âge de 72 ans, munie des saints sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Saillon le jeudi 29 mars 1956, à 10 heures.

P. P. E.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Monsieur et Madame Elie FELLAY et leurs enfants Philippe et Gabriel, à Saxon ;
Monsieur et Madame Placide SAUTHIER et leurs enfants, à Aven-Conthey, Saint-Maurice, Martigny et Conthey ;
Madame Veuve Paul FELLAY et ses enfants, à Saxon, Corseaux, Sion et Riddes ;
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de leur cher petit

Gérald

enlevé à leur tendre affection le 27 mars 1956, à l'âge de 3 mois et demi.

L'ensevelissement aura lieu à Saxon le jeudi 29 mars, à 10 h. 30.

Départ du convoi mortuaire : Ancienne fabrique Doxa.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Au revoir, petit ange »

Ka-Aba un produit HAG aliment complet non constipant!

AVIS

LES BOUCHERIES

de
Martigny-Ville et Martigny-Bourg
seront fermées le
LUNDI DE PÂQUES

MACHINES-OUTILS

Pour le travail du bois et des métaux, neuves et d'occasion, toujours en stock.

MAISON DES MACHINES
Henri LEGERET, Maupas 8 bis
LAUSANNE - Tél. (021) 24 78 78

LISEZ attentivement les petites annonces



LES COSTUMES TAILLEUR DE

GRANDE CLASSE

Fr. 225.- 245.- 270.-



A VENDRE UNE V.W. luxe 1955
GARAGE LUGON
ARDON
Tél. : 4 12 50



N. S. U. SUPERFOX

LE TRIOMPHE DES USINES N.S.U.
125 cm3 — 8.8 ch. — 4 temps

Prix Fr. 1875.-
avec siège arrière

FRASS Albert

Garage des Deux-Collines, SION
Tél. 2 14 91

BENDER Georges

Garage du Pont, FULLY — Tél. 6 31 01

ECOLES ENFANTINES DE SION

Les enfants qui n'ont pas encore inscrit leurs enfants à l'école enfantine sont priés de le faire jusqu'au 10 avril.

Les inscriptions peuvent se faire dans chaque quartier respectif. Seuls les enfants des années 1950 et 1951 sont admis.

Land-Rover — Pickup

(A VENDRE)

1 LAND-ROVER 1954, grand modèle
11 places ou 1000 kg.

état de neuf

GARAGE LUGON, ARDON, tél. 4 12 50



Winterthur, mars 1956.

MM.,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que notre estimé collaborateur et agent général **Monsieur Edouard Bonvin** à Sierre, nous a exprimé le désir d'être relevé de ses fonctions pour raison d'âge. L'agence générale sous la raison sociale

Edouard & René Bonvin

sera donc dissoute pour le 31 mars 1956. Nous saisissons l'occasion pour remercier très sincèrement Monsieur Edouard BONVIN de sa collaboration précieuse et dévouée pendant plus de trente-six ans.

Comme nouveau chef de notre agence générale du Valais nous avons nommé à partir du 1^{er} avril 1956

Monsieur René Bonvin

jusqu'ici associé de l'ancienne raison sociale.

L'agence régionale de Sierre reste, comme par le passé, confiée à Monsieur Marcel Bonvin.

Nous remercions notre clientèle de toute la confiance qu'elle a bien voulu accorder à Messieurs Edouard et René Bonvin et la prions de bien vouloir la reporter sur son successeur.

Société Suisse
d'Assurance contre les accidents
à Winterthur
La Direction

Magasin de textiles à Martigny-Ville

cherche pour tout de suite demoiselle ou dame comme

personne de confiance

ainsi qu'une AUXILIAIRE. Convierait éventuellement à dame dans la quarantaine.

Ecrire à ELFEN-TEXTIL, Estavayer-le-Lac ou se présenter au nouveau magasin

„AU PROGRÈS“

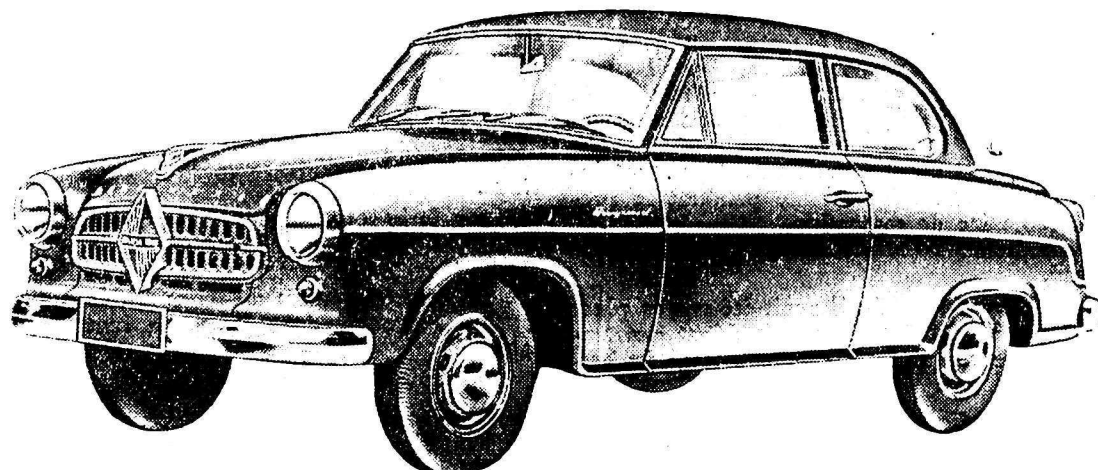
Immeuble des Messageries Martigny-Ville

La qualité retient la clientèle, la publicité l'attire

Voici la Reine de la route

LA NOUVELLE

Borgward Hansa 1500 „Isabelle“



première de sa classe par sa tenue de route, son élégance, sa capacité et son confort

Demandez une démonstration, sans engagement, à **Neuwerth & Lattion, garage, à Ardon**



Jusqu'à DIMANCHE 1er AVRIL (14 h. 30 et 20 h. 30) — (Vendredi Saint : Relâche)
Une nouvelle grande production française en cinémascope et en couleurs

Mademoiselle de Paris

DIM. 1er AVRIL à 17 h. et LUNDI 2 :

LE ROI PIRATE

Enfants admis dimanche à 17 heures



Du JEUDI 29 MARS au DIM. 1er AVRIL (Vendredi Saint : Relâche)

SUR LES QAIS

DIMANCHE 1er AVRIL, à 14 h. 30 :
Séance spéciale pour enfants

LE ROI PIRATE

ÉLÉGAN ET RACÉ

tel est le nouveau

SCOOTER DIANA



en 2 modèles : 1 démarrage électrique, 1 démarrage au pied. 200 cm3, 9,5 CV, 4 vitesses, sélect. automatique au pied, suspension hydraulique, roue de secours.

Demandez un essai sans engagement.

Agence générale pour le Valais :

Neuwerth & Lattion, Garage, Ardon

Tél. (027) 4 13 46

THÉÂTRE

Grande salle de la Coopérative LEYTRON

Lundi de Pâques 2 avril, à 20 heures

Le groupe folklorique « Les Bedjuids » présente :

1. Danses du Vieux-Pays.
2. « Paternité », drame en 5 actes.
3. « Ona botze ènouon zoui » en patois d'Isèrables.

Invitation cordiale

FESTIVAL des MUSIQUES DE SIERRE ET LOÈCHE

★ Grône ★

Le Comité d'organisation cherche

50 SOMMELIERES

pour la journée du 6 mai 1956 — Fixe et pourboires

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Torrent Alphonse, député à Grône (Tél. 4 22 34).

A VENDRE

3000 mètres TUYAUX américains

3 et 4 pouces, longueur 10 mètres. Acier, genre Manesman.

ENTREPRISE

A. CHABBEY et fils, CHARRAT
Tél. (026) 6 30 02

A VENDRE

au côleau de Saillon

parcelle

de 6000 m2 en pré, excellent pour la vigne. Prix très avantageux. Accés par route à camions. Prière écrire sous :

923 à PUBLICITAS, MARTIGNY.

Land-Rover

A VENDRE UNE LAND-ROVER 10 CV, état de neuf
1 LAND-ROVER (pickup)
1 JEEP WILLYS révisée

GARAGE LUGON ARDON
Tél. : 4 12 50

„MON MOULIN“

BAR-RESTAURANT à CHARRAT cherche pour début mai, une

GÉRANTE

très capable

Faire offres par écrit à la Direction de MON MOULIN S.A. CHARRAT (Vs)

A VENDRE entre Sierre et Sion, magnifique situation

MAISON AGRICOLE

avec grange-écurie, parc de 2300 m2 en arbricottiers et fraisière, pour le prix de 35.000 fr.

Ecrire sous chiffres : 1410 à PUBLICITAS, SION

FAVORISEZ LE COMMERCE NATIONAL

L'ACTUALITÉ VALAISANNE

VEX

† Héribert Rudaz

Nous avons été atterré, lundi soir, lorsque nous parvînt l'affreuse nouvelle du décès de notre ami Héribert Rudaz. Entré, il y a quelques jours, à l'hôpital de Sion pour y subir, à l'ouïe, une intervention chirurgicale n'impliquant en soi aucun danger, il était emporté d'une façon foudroyante alors que rien ne pouvait laisser prévoir une issue aussi tragique. Ainsi, au moment où ce jeune homme de 26 ans pouvait attendre les plus belles satisfactions de la situation qu'il s'était créée à la force du poignet, la mort le faucha brutalement, en pleine force de l'âge.

Cette affligeante nouvelle nous a bouleversé. Par son courage, son travail, sa volonté de bien faire, Héribert s'était assuré un avenir prometteur. Il jouissait de l'estime générale car ce franc camarade, sportif, grand travailleur, doué d'un caractère enjoué et d'un cœur d'or ne comptait que des amis. Toujours prêt à rendre service, il se faisait un plaisir de se dévouer, et tant au sein de la fanfare « L'Aurore », de la section de la Jeunesse radicale ou de la société de Secours Mutuels dont il faisait partie, on pouvait compter sur sa générosité et sur son esprit d'initiative.

Fils de ce militant radical de roche qu'est notre ami Camille Rudaz, membre fondateur de « L'Aurore », il suivait fidèlement la ligne de son père et de fermeté dans ses convictions qu'il lui avait tracée. Doté d'un esprit très ouvert le poussant toujours au mieux, Héribert avait entrepris de parfaire ses belles qualités naturelles par des études secondaires au cours desquelles il fit preuve d'une volonté et d'un courage exemplaires. La mort l'a surpris au moment où il pouvait enfin proférer un certain enrichissement intellectuel et s'élever, avec le dynamisme joyeux qui l'animait constamment, sur la route qu'il avait choisie.

Notre cœur est infiniment triste devant la place vide que laisse cet ami aux qualités si attachantes. Nous voudrions pouvoir dire à son père Camille, à sa mère, à ses frères et sœurs et à tous ses proches si durement éprouvés par ce coup du sort la part que nous prenons à leur immense peine. Nous voudrions leur dire aussi le souvenir lumineux que nous gardons de notre jeune ami et le riche enseignement que nous laissons son courage, sa ténacité et, surtout, son attachement indéfectible à l'amitié donnée. Ce souvenir si net d'un jeune homme généreux dans ses sentiments comme dans ses actes, toute la population le conservera intact. Puissent ses parents, auxquels nous adressons l'expression de notre sympathie émue, trouver dans l'hommage unanime que cette population va rendre jeudi à Héribert, un soulagement à leur profonde détresse. Un ami.

ORSIERES

Concert du groupement des sociétés de chant des Bas-Valais

Le groupement des sociétés de chant des quatre districts du Bas-Valais, qui préside avec compétence et distinction M. Fernand Dubois de Saint-Maurice, a jeté son dévolu sur Orsières pour l'organisation de sa manifestation annuelle de productions chorales.

Dans un féérique décor printanier, Orsières, bourg médiéval, station de relais sur la route du Mont-Joux, où passèrent tant de pèlerins, de nombreuses armées et des troupes de la dernière mobilisation, verra défiler, le 6 mai, dans ses rues pavées comme aux grands jours de fête, l'imposante cohorte des chanteurs valaisans : 27 sociétés dont 3 chœurs de dames, 10 chœurs mixtes et 14 chœurs d'hommes.

Orsières, pacifiquement assiégé par un bataillon d'élite, car les amis et les fervents du chant sont des âmes d'élite, voilà un heureux événement qui s'inscrira en lettres d'or dans les annales de la vie artistique du chœur mixte de Saint-Nicolas qui, avec le concours d'une population enthousiaste et généreuse, a déjà totu mis en œuvre pour recevoir dignement ses hôtes d'un jour.

La société folklorique

« Les Bedjuis » à Leytron

Après ces longs et rigoureux mois d'hiver, le printemps ose à peine se montrer. Mais le groupe folklorique « Les Bedjuis », lui, n'a point chômé durant ces journées glaciales puisqu'il a préparé pour vous un programme de choix.

Chaque année, avec le retour des beaux jours, la sympathique commune de Leytron voit arriver en foule les Bedjuis, piochard et échals sur l'épaule, ils descendent pour y travailler leur petit coin de vigne. Que de verres d'amitié et de tournois de caves n'ont-ils pas échangés, Leytronnais et Bedjuis.

C'est donc ce lundi de Pâques 2 avril que nous aurons le plaisir de vous présenter, en la grande salle de la coopérative, un modest programme d'un groupe d'amateur. Quelques danses du Vieux-Pays pour vous déridier, avant de passer aux émoions d'un drame en 5 actes, « Paternité ». Puis, pour terminer, une joyeuse pièce du terroir en authentique patois d'Isérables, vous fera rire aux larmes durant 40 minutes.

Chers amis de Leytron, à lundi donc, à 20 h.

Le „don de Pâques“ à Ferden



La commune du Lötschental de Ferden a conservé une ancienne tradition. Christin reçoit à Pâques du pain, du fromage et du vin, mais doit venir chercher le don personnellement. A la maison communale, les villageoises venues en leur pittoresque costume reçoivent le vin qui leur est offert.

CHALAIS

Avec la Jeunesse radicale

Nous avons relaté en son temps le programme d'union des comités de la Jeunesse et du parti radical de Chalais avaient élaboré pour l'hiver qui vient de se terminer. Nous avons dit que ce programme comportait une conférence pour la jeunesse, afin d'exposer à celle-ci les principales bases de notre parti. Cette conférence a eu lieu samedi dernier à la salle du Café de la Consommation à Réchy, en présence d'une trentaine de membres entourés de quelques aînés. Nous avons eu le plaisir de constater que le comité de notre jeunesse a eu la main heureuse en choisissant pour traiter ce problème M. Aloys Copt, d'Orsières, qui a su, tout au long de son exposé, captiver l'auditoire par son objectivité et sa précision.

A l'issue de cette conférence qui dura 1 h. 30, plusieurs de nos membres ont eu le plaisir de questionner M. Copt qui répondit à chacun avec courtoisie et à la satisfaction générale. En résumé nous pouvons affirmer que cette première conférence pour nos jeunes fut un succès, et nous espérons que durant l'hiver prochain nous pourrions organiser plusieurs autres cercles d'études.

Pour terminer nous tenons à remercier encore une fois M. Copt d'avoir accepté un si long déplacement pour s'adresser à nos membres, et formons le vœu de l'avoir plus souvent encore parmi nous. D. C.

FULLY

Nécrologie

Au hameau de Chyboz est décédé, le 24 écoulé, M. Célestin Carron, âgé de 86 ans.

Il a été accompagné au champ de repos par une grande affluence et par la société de Secours Mutuels dont il était le doyen.

Malgré sa cécité, il était resté un fidèle abonné du « Confédéré ». Il se le faisait lire par ses enfants. Incarnant le type de nos mayens, habitué à lutter pour le pain quotidien, le regretté défunt fut toute sa vie fidèle aux principes radicaux qu'il défendait avec courage et conviction.

Qu'il repose en paix et que sa famille trouve ici l'expression de notre sympathie.

Un ami.

CHIPPIS

Le cadavre d'un bébé

Dans le canal de la Souste on a retiré le cadavre d'un bébé de sexe masculin. Il a été autopsié à l'hôpital de Sierre.

Nous en publierons les résultats dès qu'ils seront connus.

Un mouvement en faveur d'une revalorisation des salaires

Les ouvriers des arts et métiers de la métallurgie du Valais, réunis en assemblée générale à Sion, le 25 courant,

demandent leur part à la prospérité et à l'amélioration de la productivité soit augmentée par une revalorisation des salaires et des caisses sociales.

Cette revalorisation doit se faire en corrélation avec l'augmentation des bénéfices dont ils sont les principaux artisans. Elle doit englober tout le canton et toutes les professions de la métallurgie sans exception pour le Haut-Valais.

Pleine confiance est votée à la FOMH pour la réalisation de ces buts, ainsi que pour la défense de l'initiative du Cartel pour l'augmentation des allocations familiales.

Secrétariat FOMH du Valais.

Pourquoi les pêcheurs sont mécontents

A l'ouverture de la saison, les pêcheurs n'ont pas eu l'occurrence de se montrer satisfaits. Dans le Bas-Valais, où pourtant de grands efforts de repeuplement ont été entrepris, les empoisonnements ont littéralement exterminé la faune des eaux.

Le canal de Riddes, qui a reçu quatre fois des matières toxiques, et le canal Stockalper, empoisonné lui aussi plusieurs fois, ne « donnent » pratiquement plus rien. Les pêcheurs comptent sur une intensification de la lutte contre la pollution des eaux.

L'état des travaux à la Grande Dixence

Nous avons reçu le rapport de la Grande-Dixence S. A. sur l'exercice 1955, duquel nous extrayons les intéressantes données ci-dessous concernant l'état des travaux.

a) Barrage.

Pendant la campagne 1955 (du 18 avril au 17 novembre) il a été mis en place 757 000 m³ de béton, soit 25 % de plus que prévu au programme.

Le rendement a crû régulièrement pour atteindre 5800 m³/jour en moyenne pendant la première quinzaine de septembre.

Le maximum a été atteint le 11 octobre avec 7245 m³.

Au 17 novembre 1955, il avait été mis en place 1 156 371 m³ de béton depuis le début des travaux, soit le cinquième du volume du barrage.

b) Galeries d'adduction.

Les galeries de la 1^{re} phase, d'une longueur totale de 22 km., sont à chevalées, d'un septembre, 7 prises d'eau étaient achevées dont 2 étaient en fonctionnement régulier depuis l'été 1953.

L'eau dérivée du Val d'Arolla vers le lac de la Dixence a été turbinée par AEOS dans son usine de Chandoline.

Dans la Vallée de Zermatt, les travaux préparatoires, lignes d'amenée de courant pour les

chantiers, route de Furi à Staffelalp, avancent conformément au programme.

c) Usine de Fionnay.

Après l'achèvement des travaux de génie civil de la 1^{re} phase, nos entrepreneurs ont procédé aux excavations nécessaires pour l'usine complète. A fin septembre, elles étaient aux neuf dixièmes achevées et le bétonnage de la voûte de la centrale terminé.

Le premier groupe hydro-électrique est en montage.

La galerie sous pression Dixence-Bagnes, d'une longueur de 8283 m., a été percée le 3 octobre 1955. Il reste à exécuter les travaux d'abattage et de revêtement, rendus difficiles par la nature du rocher rencontré dans la partie centrale de la galerie.

d) Galerie d'amenée Fionnay-Rhône.

A la galerie de Lourtes, comme aux deux fenêtres d'Isérables, les installations étaient quasiment terminées et les fenêtres elles-mêmes, d'une longueur totale de 3158 m., étaient percées à 95 % à fin septembre.

e) usine de Nendaz.

Les travaux préparatoires, poste de transformation, voie d'accès, sondages complémentaires, chambre d'essai en voie d'achèvement à la fin de l'exercice.

VAL FERRET

Le remaniement parcellaire

Le remaniement parcellaire du val Ferret entrepris en 1951 touche à sa fin. Une assemblée générale de tous les intéressés vient d'avoir lieu et les comptes ont été acceptés. Confiée à M. Ribordy, géomètre, appuyée par les autorités fédérales, cantonales et communales, cette œuvre est une réussite. Plus de 1400 ha. appartenant à près de 400 propriétaires ont été remaniés. Tout a été prévu dans le remaniement soit : l'élargissement de la route du val Ferret, la création de zones de constructions, l'emplacement pour fumiers, des chemins de dévissage, etc.

Clôture des cours d'hiver à Châteaufort

La cérémonie traditionnelle s'est déroulée sous la direction de M. Albert Luisier, en présence de MM. Gard et Lampert, conseillers d'Etat.

Voici, par ordre alphabétique, la liste des 30 élèves du cours supérieur ayant obtenu le diplôme :

Arlettaz Jean, Saxé-Fully ; Bender André, Fully ; Bender Jean et Bender Paul ; Châtaignier-Fully ; Bonvin Gérard, Lens ; Bornet Philippe, Fey-Nendaz ; Bruttin Philippe, Sion ; Caloz Michel, Miège ; Carron Gabriel et Carron Jean-Marie, Fontaine-Fully ; Christin Jean, Aire-la-Ville (Ge) ; Clapin Jean-Pierre, Miège ; Darioy Bruno, Charrat ; Delaloye Joseph, Riddes ; Dor-saz Gabriel, Fully ; Dubosson Roland, Troistorrents ; Favre Antoine, Magnat-Vétroz ; Foëx J.-Pierre, Confignon (Ge) ; Germainier Gabriel, Erde-Conthey ; Gex Bernard, Fully ; Giroud Fernand, Saint-Pierre-de-Clages ; Granges Michel, Vers l'Eglise-Fully ; Jacquéroz Alexis, Le Bourgeaud-Martigny ; Masserey François, Chalais ; Posse Marc, Chamson ; Pot Christian, Vaudry ; Reuse Jean-Claude, Riddes ; Roduit Candide, Fontaine-Fully ; Salamolard René, Les Iles-Sion ; Sierro Jules, Héremence.

Communiqué aux producteurs de fraises

La lutte contre les parasites qui doit être menée contre les ravageurs des arbres fruitiers, de la vigne ou de la tomate.

Avant d'effectuer des traitements antiparasitaires chers, il y a une méthode qui permet d'obtenir d'excellents résultats, c'est le nettoyage des fraisières. Nous soulignons l'importance de ce travail qui permet de retirer de la culture bon nombre de destructeurs, sous forme insecte, acarien ou cryptogame.

Nous recommandons vivement à tous les intéressés de donner immédiatement un bon coup de sarclou à leur fraisière, suivi d'un ratelage systématique de tous les débris au moyen d'un râteau de bois. Les débris ne doivent pas être compostés mais détruits.

Ce nettoyage sera suivi d'une copieuse fumure au moyen d'un engrais complet du commerce « Spécial fraises », à raison de 5 à 6 kg. à l'are. Les producteurs qui ont constaté la présence de l'Ottiorrhynque en 1955 ou 1954 (larves rongeur l'intérieur des racines) ajouteront à l'engrais 1 kg. 500 d'un produit à base d'Aldrine.

Nous reviendrons plus tard sur les traitements à entreprendre avant la floraison.

Station nationale pour la protection des plantes : L.

Les cinq ans de « Terre valaisanne »

Voilà cinq ans que notre confrère « Terre valaisanne », organe d'informations agricoles de l'Union valaisanne, organise la vente des fruits et légumes, rédigé par M. Edouard Morand, député, a vu le jour. Il n'est pas trop tard pour exprimer à ce confrère, à l'occasion de ce premier jubilé, nos félicitations et nos meilleurs vœux.

Le numéro marquant ce cinquième anniversaire comprend 24 pages. Il contient, en plus de l'éditorial de circonstance de son rédacteur, un « mot » très sage et reflétant la longue expérience de M. Octave Giroud, président de l'UVVFL : une chronique de l'Unex signée de M. Olsommer, directeur de la Chambre valaisanne du Commerce ; un article de M. G. Perraudin, directeur de la sous-station fédérale de Châteaufort ; un autre de M. Alexandre Cachin, directeur de l'OPAV, ainsi qu'une excellente description du but et des moyens de l'office central de Saxon par son directeur, M. Caruzzo.

Tous nos souhaits vont à « Terre valaisanne » pour quelle parvienne à réaliser pleinement sa mission que M. Morand définit excellemment en ces termes : « Devenir un trait d'union, un dénominateur commun des soucis et des aspirations des terriens valaisans, un lieu de rencontre de leurs idées et de leurs préoccupations ».

Avis aux patrons d'apprentissage

En vue des examens de fin d'apprentissage 1956, les patrons sont priés

1) d'inscrire leurs apprentis de dernière année en signant la formule d'inscription qui leur sera présentée.

2) d'inscrire directement au Service de la formation professionnelle, Sion, les apprentis qui désirent subir leur examen et qui n'ont pas reçu de formule d'inscription.

Dernier délai : 5 avril 1956.

Service de la formation professionnelle.